
**Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2010**

29 juin 2010

Français
Original : anglais

Compte rendu analytique de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 14 mai 2010 à 10 heures

Présiden : M. Cabactulan (Philippines)

Sommaire

Rapports des Grandes Commissions

Pouvoirs des représentants prenant part à la Conférence

Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au compte rendu de la présente séance et d'autres séances seront publiées dans un rectificatif.

10-36314X (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Rapports des Grandes Commissions

Rapports sur l'état d'avancement des travaux des Grandes Commissions

1. **Le Président** déclare que l'actuelle séance plénière a pour but de faire le point sur les progrès accomplis jusqu'à maintenant par les Grandes Commissions et leurs organes subsidiaires respectifs de même que par la Commission de vérification des pouvoirs. Il invite les présidents des trois Grandes Commissions à renseigner la Conférence sur l'état d'avancement de leurs travaux.

2. S'exprimant à titre de Président de la Grande Commission I, **M. Chidyausiku** (Zimbabwe) déclare que la Commission s'est réunie trois fois et qu'elle a alors entendu différentes déclarations générales et discuté de questions particulières. La Commission est en mesure de remettre un rapport au Président, tout comme son organe subsidiaire, qui s'est réuni trois fois concernant les questions du désarmement nucléaire et des garanties de sécurité. La diffusion des deux documents va être annoncée sous peu.

3. S'exprimant à titre de Président de la Grande Commission II, **M. Yelchenko** (Ukraine) déclare que la Commission s'est réunie quatre fois en séance plénière, tandis que l'organe subsidiaire de la Commission s'est réuni deux fois à huis clos. Après avoir discuté des points qui lui sont attribués, la Commission s'est lancée dans une discussion interactive de divers points, en particulier le renforcement du régime des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de la sécurité nucléaire. Les projets de rapport de la Commission et de son organe subsidiaire ont été remis au Président et vont être étudiés la semaine prochaine, conformément au programme de travail qui va être bientôt diffusé.

4. S'exprimant à titre de Président de la Grande Commission III, **M. Nakane** (Japon) déclare que la Commission s'est réunie quatre fois pour traiter des points inscrits à l'ordre du jour qui lui sont attribués. À la discussion générale se sont ajoutées des discussions portant sur des points précis, notamment les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la sûreté nucléaire, la coopération technique et les ententes nucléaires multilatérales, y compris les garanties d'approvisionnement en combustible nucléaire. La Commission va poursuivre cet après-midi ses discussions constructives, l'accent étant mis sur l'approvisionnement en combustible nucléaire. Le

projet de rapport va être remis sous peu au Président. L'organe subsidiaire a tenu sa première séance le 11 mai et 16 délégations ont alors fait des déclarations portant sur des questions liées aux articles 9 et 10 du Traité sur la non-prolifération. Il a lui aussi préparé un rapport qui va être remis sous peu au Président. L'organe subsidiaire prévoit se réunir deux fois durant la prochaine semaine pour étudier le projet de rapport; on espère que le rapport va être adopté par consensus pour être inclus dans celui de la Commission.

5. **Le Président** déclare que les rapports des Grandes Commissions lui ont déjà été remis par écrit. Les éléments additionnels fondés sur les discussions ayant lieu durant les séances de la journée vont dans toute la mesure possible être inclus dans les rapports. Il considère que la Conférence désire prendre note des rapports sur l'état d'avancement des travaux des Grandes Commissions.

6. *Il en est ainsi décidé.*

Pouvoirs des représentants prenant part à la Conférence

Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (NPT/CONF.2010/CC/L.1)

7. **Le Président** invite le Président de la Commission de vérification des pouvoirs à renseigner la Conférence sur l'état d'avancement de ses travaux.

8. S'exprimant à titre de Président de la Commission de vérification des pouvoirs, **M. Momen** (Bangladesh) présente le rapport intérimaire de la Commission (NPT/CONF.2010/CC/L.1), qui renferme l'information sur les pouvoirs reçue au 13 mai 2010. La Commission s'est réunie deux fois pour examiner les pouvoirs des représentants prenant part à la Conférence. Compte tenu de l'information reçue du Secrétaire général de la Conférence, la Commission a décidé d'accepter les pouvoirs de 165 États parties prenant part à la Conférence, étant entendu que les délégations qui n'ont pas présenté leurs pouvoirs sous la forme qu'exige le règlement n° 2 du règlement intérieur vont le faire dès que possible. La Commission prévoit provisoirement se réunir le 26 mai 2010 pour examiner la situation.

9. **Le Président** déclare qu'il considère que la Conférence désire prendre note du rapport intérimaire de la Commission de vérification des pouvoirs.

10. *Il en est ainsi décidé.*

11. Rappelant les directives sur la documentation communiquées aux délégations avant la Conférence, le **Président** déclare que bien que beaucoup de délégations aient remis des documents avant le délai fixé, le nombre des documents dépasse actuellement le nombre total des documents remis à l'occasion de chacune des précédentes conférences d'examen. D'après une communication du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, les documents remis après le 4 mai vont être diffusés en temps voulu et il pourrait ne pas être possible de les diffuser dans toutes les langues officielles avant la fin de la Conférence. Le Secrétariat lui a signalé que les documents qui n'ont pas déjà été diffusés dans toutes les langues officielles vont être mis sans tarder à la disposition de toutes les délégations dans leur langue originale. Des copies des rapports des Grandes Commissions vont être disponibles à 15 heures dans la salle de conférence n° 2 pour permettre aux Commissions de commencer à travailler.

La séance est levée à 10 h 30.